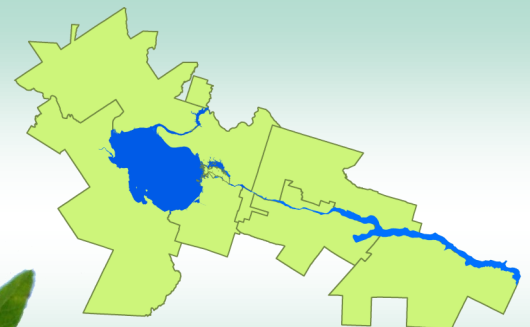


Portrait agroalimentaire 2010 du

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Québec 

LE PROFIL D'ENSEMBLE DE L'AGROALIMENTAIRE au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

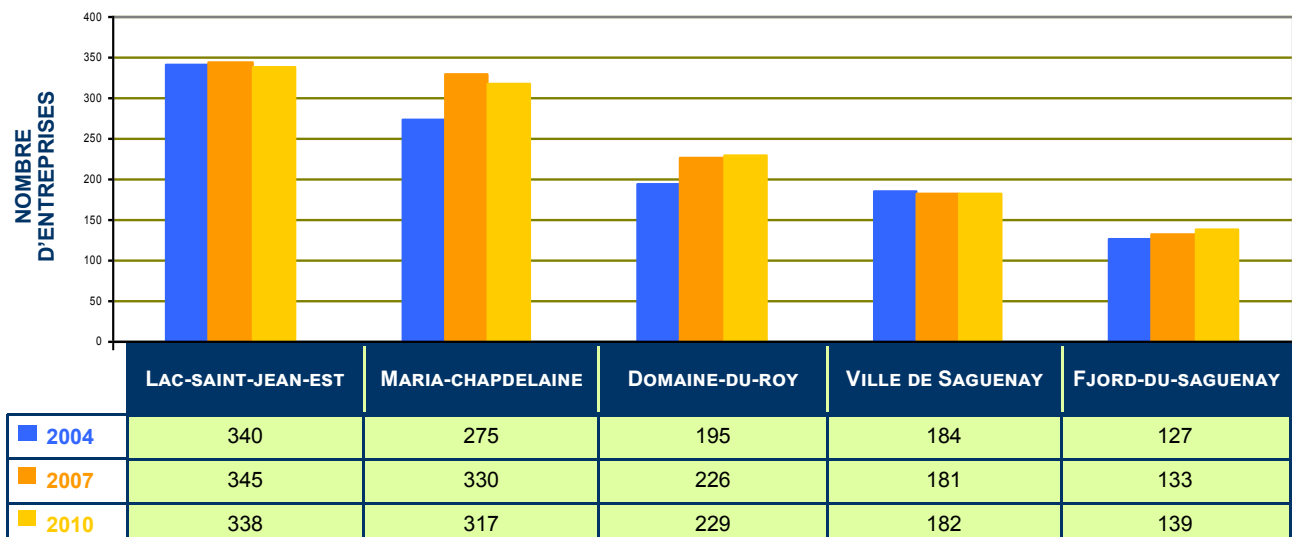
La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe un immense territoire relativement éloigné du reste du Québec. Située à plus de 150 kilomètres au nord de l'agglomération de Québec, elle constitue, avec les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord, la limite septentrionale du territoire utilisé à des fins agricoles. Avec une superficie de 106,5 millions de kilomètres carrés, le territoire de la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean se situe au troisième rang provincial pour son étendue. La région inclut quatre municipalités régionales de comté soit Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est et Le Fjord-du-Saguenay auxquelles s'ajoute Ville de Saguenay.

Soucieuse de se différencier par ses caractéristiques géographiques et climatiques favorables au développement d'une agriculture nordique, l'industrie agroalimentaire est au cœur de l'économie régionale. Selon les estimations de 2011 du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, l'industrie agroalimentaire régionale génère un PIB de 430 millions de dollars et procure 15 300 emplois, ce qui représente 1 emploi sur 8.

D'après les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), on dénombrait 1 205 entreprises agricoles dans la région en 2010 comparativement à 1 121 entreprises en 2004, soit une augmentation de 7,5 %.

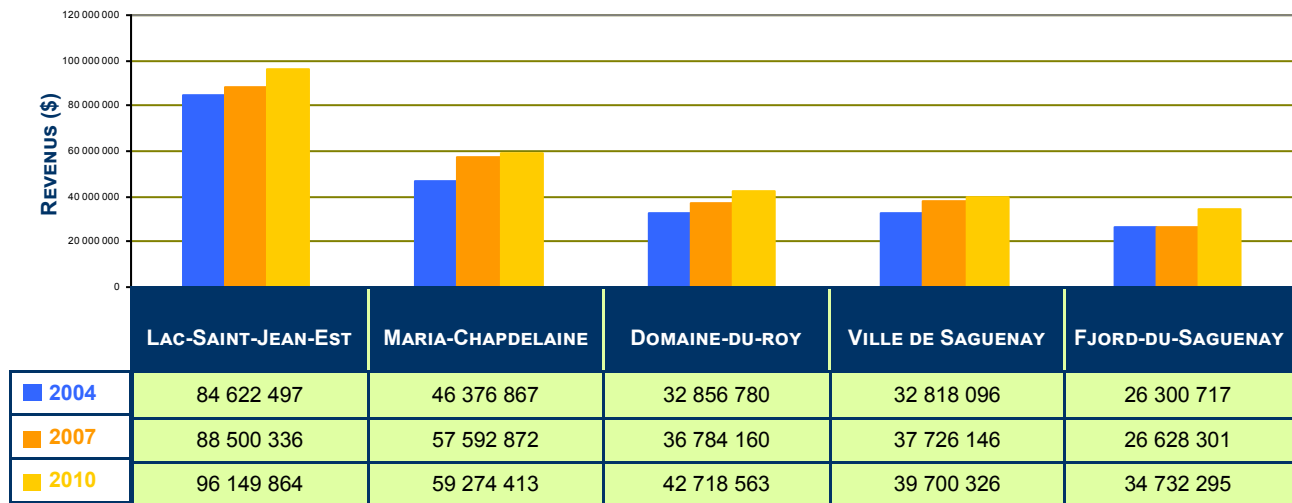


Figure 1 : Évolution par MRC du nombre d'entreprises agricoles au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2004 à 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Durant cette même période, les revenus agricoles bruts ont augmenté de 22,2 %, passant de 222 974 957 \$ à 272 575 461 \$.



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Figure 2 : Évolution par MRC des revenus agricoles bruts au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2004 à 2010

Bien qu'elles comptent pour 4,2 % des fermes de la province, les entreprises de la région comptent pour 3,1 % des revenus agricoles bruts du Québec. La MRC Lac-Saint-Jean-Est occupe le premier rang dans la région en ce qui a trait aux revenus tirés de la vente de produits agricoles avec un peu plus de 96 millions de dollars, soit l'équivalent de 35,3 % des revenus régionaux.

Tableau 1 : Répartition des entreprises agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'activité principale et les revenus agricoles bruts en 2010

ACTIVITÉ PRINCIPALE	NOMBRE D'ENTREPRISES	POURCENTAGE (%) DES ENTREPRISES	REVENUS (\$)	POURCENTAGE (%) DES REVENUS
Production laitière	359	29,8	117 907 151	43,3
Fruits	267	22,2	33 231 212	12,2
Céréales et protéagineux	144	12,0	30 916 868	11,3
Pommes de terre	27	2,2	21 732 273	8,0
Production bovine	154	12,8	16 808 259	6,2
Cultures abritées	23	1,9	9 581 542	3,5
Poulets et dindons	7	0,6	7 654 379	2,8
Production porcine	4	0,3	6 577 694	2,4
Oeufs	5	0,4	6 460 323	2,4
Légumes	24	2,0	4 813 538	1,8
Horticulture ornementale	14	1,2	4 303 485	1,6
Fourrages	59	4,9	3 024 018	1,1
Production ovine	33	2,7	2 582 675	0,9
Apiculture	10	0,8	1 876 851	0,7
Veaux lourds	4	0,3	1 845 055	0,7
Chevaux gardés pour l'élevage	22	1,8	577 414	0,2
Production caprine	4	0,3	182 382	0,1
Autres	45	3,7	2 500 340	0,9
TOTAL:	1 205	100,0	272 575 461	100,0

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Le tableau 1 propose une répartition des entreprises en fonction de la principale source de revenus déclarés. On note que le revenu principal des exploitations provient à 50 % des productions animales, ce qui correspond à 60 % des revenus agricoles de la région. Parmi les productions végétales, les productions fruitières, principalement les bleuëtières et les canneberges génèrent à elles seules 12,2 % des revenus. Les grandes cultures et les exploitations spécialisées dans la production de pommes de terre, quant à elles totalisent, 11,3 % des revenus et l'horticulture 8 %.

Figure 3 : Répartition des exploitations selon la principale source de revenus en 2010

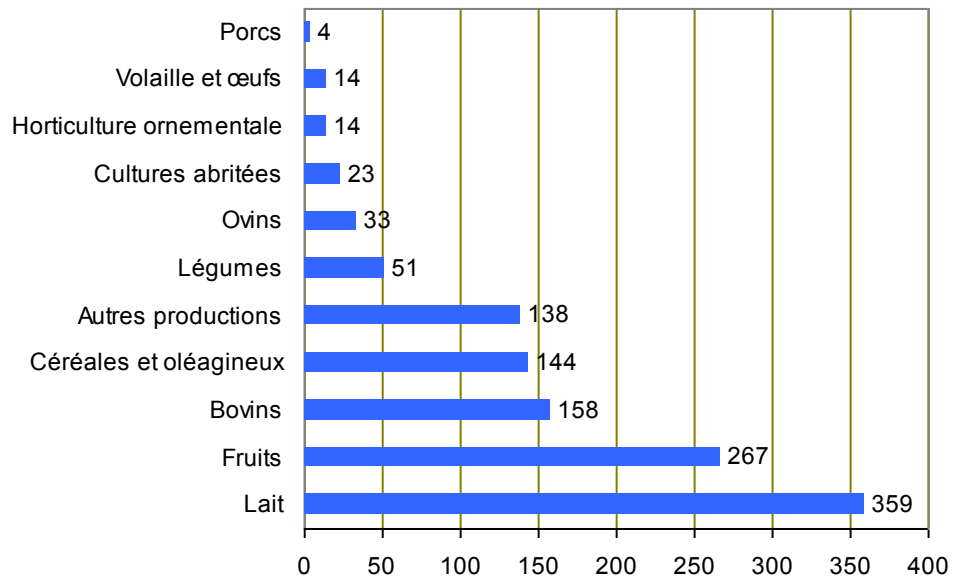
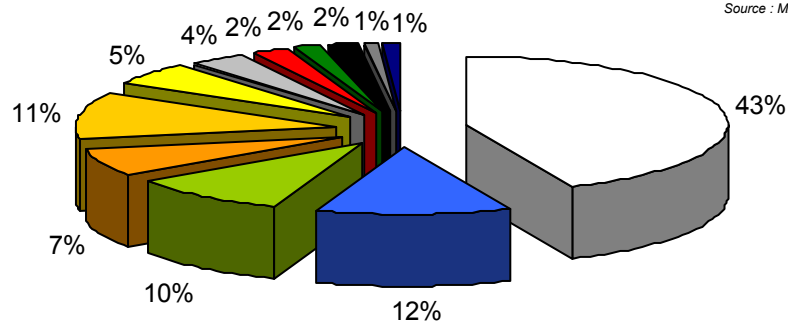


Figure 4 : Répartition des productions en fonction des revenus agricoles bruts totaux au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

- Production laitière
- Fruits
- Légumes
- Bovins de boucherie
- Céréales et protéagineux
- Volailles
- Cultures abritées
- Porcs
- Horticulture ornementale
- Autres
- Ovins
- Fourrages



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Tableau 2 : Répartition des entreprises agricoles au Saguenay–Lac-Saint-Jean par strate de revenus, 2010

STRATE DE REVENUS (\$)	NOMBRE D'ENTREPRISES	POURCENTAGE (%)	REVENUS BRUTS (\$)	POURCENTAGE (%)
Moins de 50 000 \$	540	45	8 688 070	3
50 000 \$ à 100 000 \$	111	9	7 975 030	3
100 000 \$ à 150 000 \$	81	7	9 826 768	4
150 000 \$ à 250 000 \$	131	11	26 141 055	10
250 000 \$ à 500 000 \$	195	16	68 427 623	25
500 000 \$ à 1 000 000 \$	108	9	75 766 016	28
1 000 000 \$ et plus	39	3	75 750 899	28
TOTAL :	1 205	100	272 575 461	100

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

En 2010, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, un peu plus de la moitié (54 %) des entreprises agricoles, soit 651 sur les 1 205 exploitations enregistrées au MAPAQ, généraient un revenu agricole de moins de 100 000 \$.



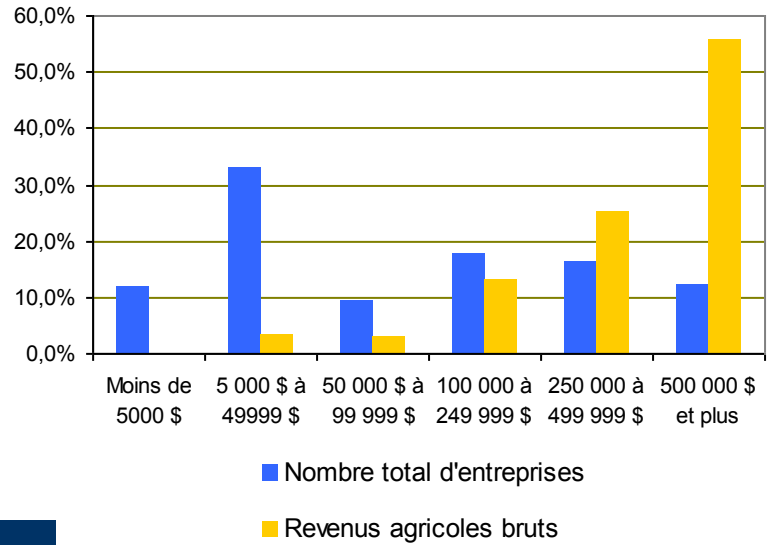
D'autre part, 60 % de ces petites entreprises déclaraient des revenus inférieurs à 25 000 \$.



Malgré leur nombre, la contribution de ces petites entreprises aux revenus agricoles bruts totaux demeure relativement faible (6,1 %) par rapport aux entreprises de taille supérieure (Figure 5).

En comparaison, pour l'ensemble du Québec, on considèrerait que 50 % des entreprises agricoles recensées en 2010 généraient un revenu agricole de moins de 100 000 \$.

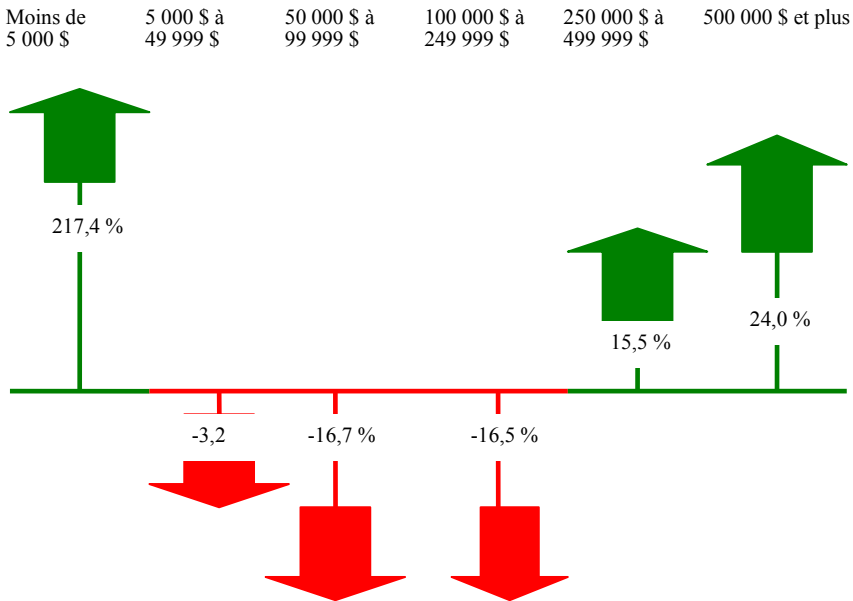
Figure 5: Contribution des exploitations en terme de nombre de fermes et de revenus agricoles bruts générés en 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



Figure 6: Évolution du nombre d'exploitations entre 2005 et 2010 par strates de revenu



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Entre 2005 et 2010, le nombre d'entreprises agricoles a augmenté de 7,5 % dans la région (Figure 6). Cette augmentation globale cache des tendances distinctes selon la taille des entreprises.

Une augmentation de 20 % du nombre d'exploitations est observée dans le groupe des entreprises dont le revenu agricole brut est de moins de 100 000 \$.

Le nombre d'exploitations agricoles dont les revenus agricoles bruts sont de plus de 100 000 \$ s'avère plus stable, affichant une hausse de 0,5 % sur la même période.



Les entreprises de petite taille sont davantage présentes dans certaines productions, telles que les autres productions (19,8 %), la production bovine (17,5%), les grandes cultures (15,7 %) et la production de petits fruits (35 %).

À l'inverse, le secteur laitier compte pour 3,2 % des petites entreprises alors qu'elles comptent pour 30 % de l'ensemble des exploitations agricoles de la région.

Figure 7 : Répartition par strate de revenus du pourcentage d'entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon la principale source de revenus, 2010

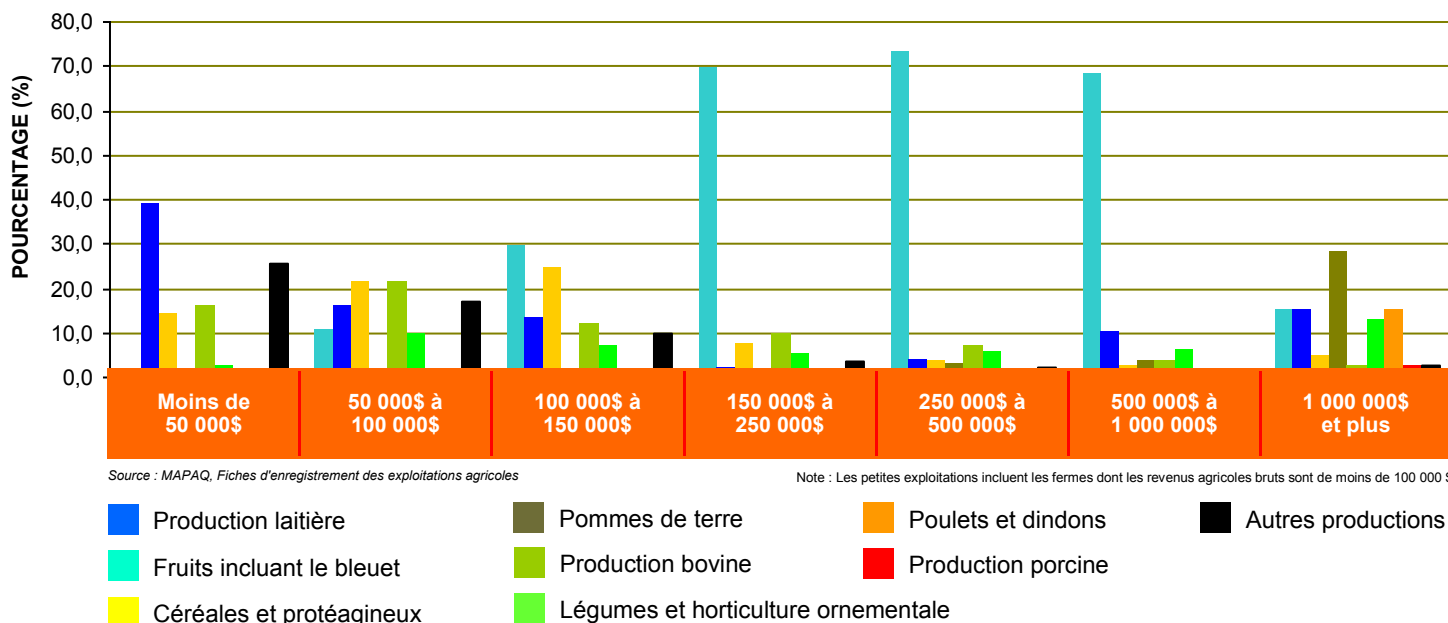
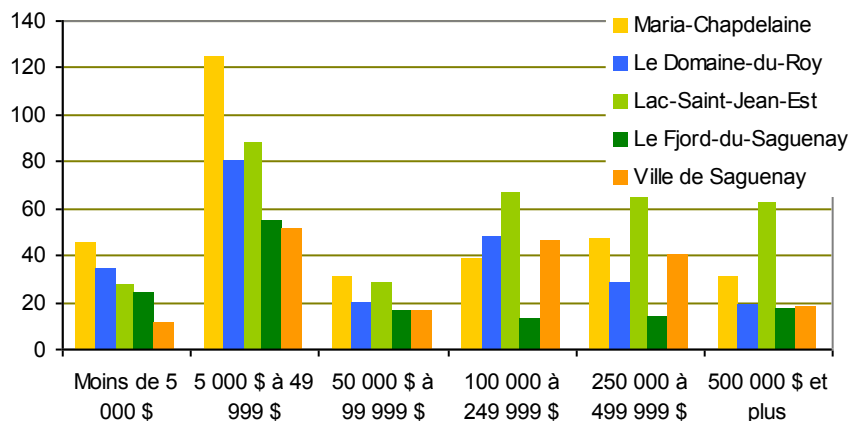


Figure 8 : Distribution du nombre d'exploitations agricoles par MRC selon les différentes strates de revenus en 2010



Dans l'ensemble, la caractérisation des entreprises agricoles en fonction des revenus agricoles, permet d'analyser la distribution des exploitations sur le territoire sous un angle différent. Ainsi, il apparaît clairement que les productions fruitières, en l'occurrence le bleuet, qui est davantage présent dans la MRC Domaine-du-Roy, sont responsables en majeure partie de l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles au cours des dernières années.

81 % des revenus agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean proviennent de cinq productions :



En 2010, les entreprises agricoles occupaient un territoire de 218 918,8 ha dont 137 329,4 ha étaient cultivés.

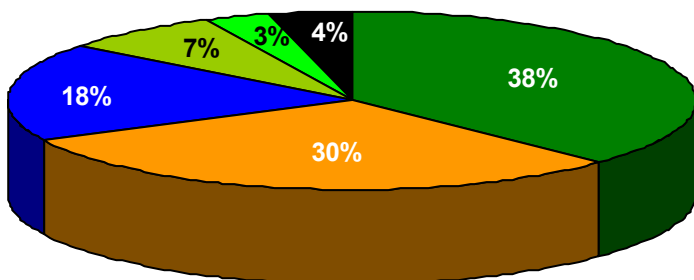
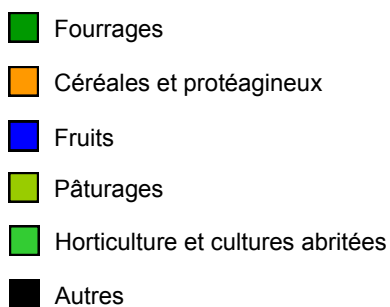


Superficie moyenne par entreprises agricole
181,68 hectares

Tableau 3 : Répartition des superficies agricoles en culture au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

SECTEUR	NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES	SUPERFICIES (ha)
CÉRÉALES ET PROTÉGÉINEUX		
Avoine	441	18 387
Blé (alimentation animale)	22	481
Blé (alimentation humaine)	69	2 868
Canola	103	3 744
Céréales mélangées	52	1 620
Maïs-grain	22	488
Orge	300	13 765
Sarrasin	9	220
Seigle	9	156
Soya	29	995
Autres	12	300
TOTAL :		43 023
FOURRAGES		
Foin sec et ensilage	725	49 497
Pâturages	569	10 538
Maïs-ensilage	84	1 262
Autres	51	1 959
TOTAL :		63 255
FRUITS (CHAMP)	343	25 510
FRUITS (VERGER)	27	34
LÉGUMES	81	3 645
CULTURES ABRITÉES	48	12
HORTICULTURE ORNEMENTALE	29	681
TOTAL :		29 882
AUTRES SUPERFICIES		
Boisés et plantations forestières	933	67 995
Terres en friche	193	3 980
Autres superficies cultivées	58	1 169
Autres superficies non cultivées	959	9 577
Boisés acéricoles	8	38
TOTAL DES SUPERFICIES :	1 205	218 919

Figure 9 : Répartition des superficies en culture au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

LA PRODUCTION LAITIÈRE

Strictement en termes de revenus agricoles bruts, la production laitière constitue la première production agricole en importance au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 2010, 43,3 % des revenus agricoles de la région étaient issus de cette production alors que 29,8 % des entreprises agricoles identifiaient la production laitière comme leur activité principale. Les revenus provenant de la production laitière ont augmenté de 12,7 % de 2004 à 2010 en passant de 104,6 millions à 117,9 millions de dollars en 2010.

À l'instar de plusieurs autres régions administratives au Québec, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean accuse une décroissance du nombre d'entreprises laitières en opération sur son territoire. Toutefois, en dépit de cette décroissance de 15,5 % depuis 2004, la quantité de quotas détenue régionalement s'est globalement maintenue avec une faible augmentation de 0,3 % durant cette même période. L'amélioration de la productivité ainsi qu'une augmentation de la taille moyenne des troupeaux laitiers expliquent cet état de fait.

Tableau 4 : Répartition par MRC du quota laitier au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

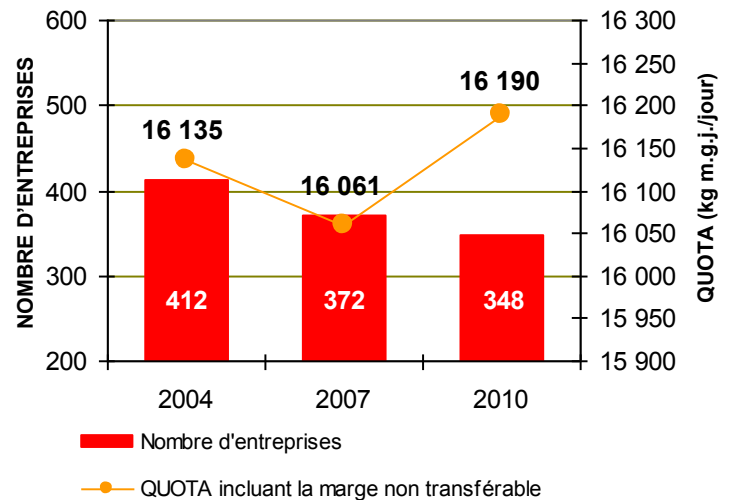
MRC	QUOTA (kg m.g./jour)
Lac-Saint-Jean-Est	7 039
Domaine-du-Roy	2 338
Fjord-du-Saguenay	3 94
Maria-Chapdelaine	3 094
Saguenay	3 129
TOTAL POUR LA RÉGION :	15 994

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec, données en date du 31 décembre 2010

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, le nombre de vaches laitières est passé de 22 349 à 20 222 entre 2004 et 2010. La taille moyenne des troupeaux quant à elle, a progressé de 7,7 %, soit de 54 vaches en moyenne par entreprise en 2004 à 56 vaches en 2010. La moyenne provinciale se situait à 56 vaches par entreprise laitière en 2010.

Les entreprises laitières du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptent pour 5 % en ce qui a trait à la fois à la part du quota provincial détenu ainsi que par rapport à l'ensemble des entreprises laitières du Québec. Le tableau 4 permet d'apprécier l'importance de la production laitière au sein de la MRC Lac-Saint-Jean-Est puisque les entreprises établies sur le territoire de cette MRC possèdent 44 % de la part du quota laitier régional.

Figure 10 : Évolution de la production laitière au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2004 à 2010

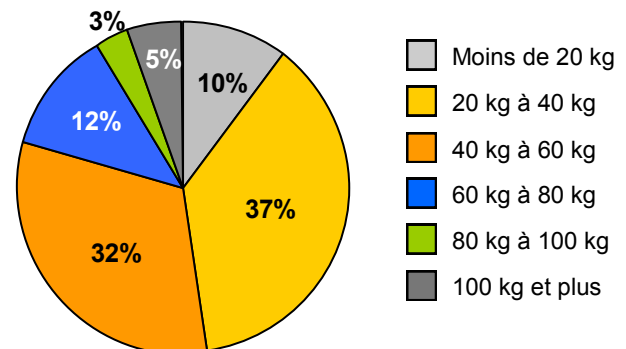


Source : Fédération des producteurs de lait du Québec

Avec les modifications apportées au règlement sur les quotas des producteurs de lait, l'acquisition de quota à des fins d'expansion demeure limitée. La mise en application du programme Lait canadien de qualité (LCQ) en 2013 pourrait également, à brève échéance, précipiter un arrêt de production sur un certain nombre de fermes laitières de la région. Ce faisant, dans un contexte où l'établissement de la relève en agriculture comporte de nombreux défis, le maintien du quota régional représente un enjeu déterminant.

Dans les prochaines années, il est possible d'anticiper un maintien du niveau des investissements dans le secteur laitier en ce qui a trait à l'aménagement des étables laitières et à l'introduction des robots de traite qui semblent apparaître pour plusieurs comme une alternative viable économiquement pour palier aux problématiques de rétention de la main-d'œuvre.

Figure 11 : Répartition des entreprises agricoles en production laitière au Saguenay–Lac-Saint-Jean en fonction du quota détenu en 2010



Source : Fédération des producteurs de lait du Québec, données en date du 31 décembre 2010

L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

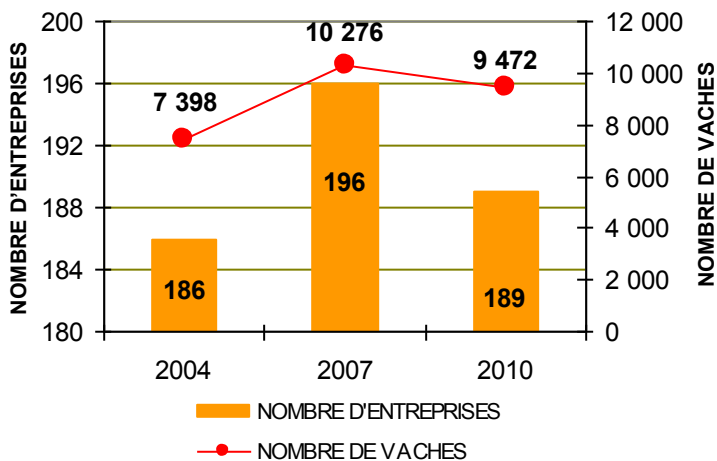
LA PRODUCTION BOVINE

La production bovine englobe la production vache-veau, la semi-finition et la finition. La production vache-veau consiste dans l'élevage de veaux de boucherie qui sont

commercialisés vers l'âge de 7 à 10 mois ou lorsqu'ils ont atteint 225 kg à 360 kg (500 à 800 lb). Par la suite, le veau d'em-bouche peut être transféré dans un parc d'engraissement pendant 8 à 10 mois, jusqu'à ce qu'il atteigne un poids d'environ 680 kg (1500 lb), soit 310 à 360 kg base carcasse (685 à 800 lb carcasse). Certains producteurs peuvent également se spécialiser dans la phase « semi-finition » qui se termine vers 364 à 430 kg (800 à 950 lb).



Figure 12 : Évolution de la production vache-veau au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 2004 à 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

À l'échelle de la région, la répartition des entreprises s'exprime par une faible représentativité des entreprises de semi-finition et de finition par rapport à l'ensemble de la production.

En 2010, on dénombrait 189 entreprises qui se consacraient principalement à la production vache-veau de même que 20 entreprises qui déclaraient des revenus issus d'activités ayant trait à l'engraissement de bovins de semi-finition et de finition.

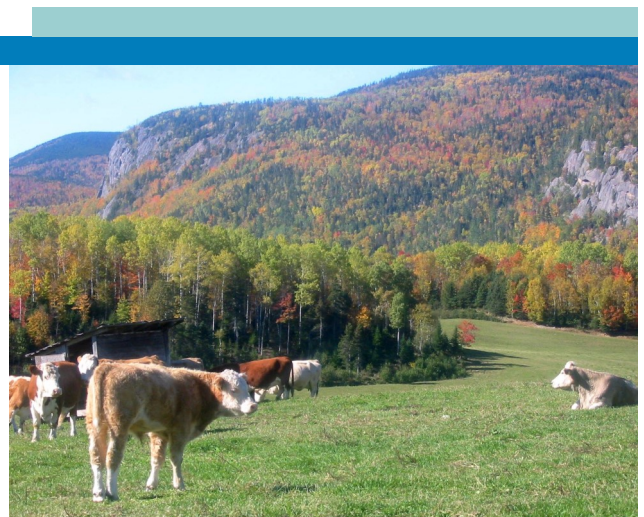
De ce nombre, 4 entreprises étaient spécialisées dans l'engraissement de bovins de finition.

Une particularité de la région réside dans les dispositions qui ont été mises de l'avant afin de favoriser la vente directe en parc d'engraissement.

Certaines entreprises de production de veaux d'em-bouche complètent un cahier de charges afin de répondre adéquatement aux besoins des engraisseurs.

Les avantages de la formule sont multiples, à commencer par une économie sur le transport des animaux ainsi qu'une bonification du prix au producteur. Pour l'engraisseur, il y a plusieurs avantages dont une meilleure santé des animaux à l'entrée et une belle qualité de veaux pré-conditionnés.

Cette initiative instaurée en 2006 fait en sorte que les producteurs vache-veau sont plus près des besoins des acheteurs en plus d'avoir un impact positif sur le dynamisme du secteur.

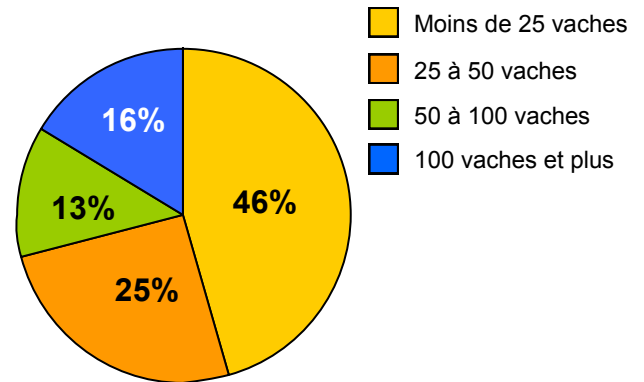


L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

La production bovine se situe au deuxième rang des productions animales et au cinquième rang toutes productions confondues si l'on s'intéresse plus particulièrement à la part des revenus agricoles bruts qui lui sont attribuables.

Les revenus agricoles bruts répartis ont connu une croissance de 34,9 % en progressant de 12,5 millions de dollars en 2004 à 16,9 millions de dollars en 2010. À l'échelle de la province, la part attribuable aux entreprises bovines du Saguenay–Lac-Saint-Jean correspond à 4 % de la production du Québec en ce qui a trait au nombre d'entreprises ainsi que la taille du cheptel.

Figure 13 : Répartition de la taille des entreprises bovines au Saguenay–Lac-Saint-Jean en fonction du nombre de vaches



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 46 % des entreprises bovines possédaient moins de 25 vaches, 25 % détenaient entre 25 et 50 vaches, 13 % entre 50 et 100 vaches et 16 % disposaient d'un troupeau de plus de 100 vaches de boucherie. La taille moyenne des troupeaux a progressé de 26 % depuis 2004 en passant de 40 vaches en 2004 à 50 vaches en 2010.

Au cours des dernières années, le nombre d'exploitations s'inscrivant dans l'élevage de vaches de boucherie a diminué avant de se stabiliser aux alentours de 190 entreprises alors que le cheptel a augmenté de 28 % depuis 2004, soit de 7 398 vaches en 2004 à 9 472 vaches en 2010.



La production de veaux lourds s'ajoute aux activités ayant trait à la production de bovins de boucherie dans la région. Elle se limite essentiellement à l'élevage de veaux de grain.

Un veau lourd est un veau de type laitier engraisé jusqu'au poids d'abattage d'environ 285 kg (628 lb). Au total, 8 entreprises déclarent des revenus issus de la production de veaux lourds et 4 identifient cette production comme étant leur principale source de revenus.



Les revenus bruts associés à cette production s'élèvent à 1,8 million et s'additionnent aux revenus totaux attribuables à la production bovine.



L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

AVICULTURE

Toute entreprise qui produit plus de 100 poulets doit disposer d'un quota attribué par les Éleveurs de volailles du Québec.



De même, le producteur qui exploite un troupeau d'au moins 100 pondeuses doit être titulaire d'un quota octroyé par la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec.

Pour cette raison, la production de poulets pour la chair ou pour les œufs de consommation demeure relativement stable et se concentre autour de quelques représentants de l'industrie.

En 2010, on dénombrait 7 entreprises identifiant la production de poulets à griller comme activité principale. Il convient par ailleurs de retrancher de ce nombre un total de 4 entreprises qui affichaient un chiffre d'affaires de plus de 1 million \$ alors que la sommation des revenus agricoles des autres entreprises avicoles ne dépassait pas les 100 000 \$.



Un scénario similaire s'observe avec la production d'œufs de consommation qui comptait 18 entreprises déclarantes, dont 5 spécialisées pour la production d'œufs de consommation. Notons que la production régionale de poulets à griller et d'œufs de consommation se concentre principalement dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est et la MRC Domaine-du-Roy. La production régionale annuelle s'élève à 2,6 millions de poulets et 3,5 millions de douzaines d'œufs de consommation.

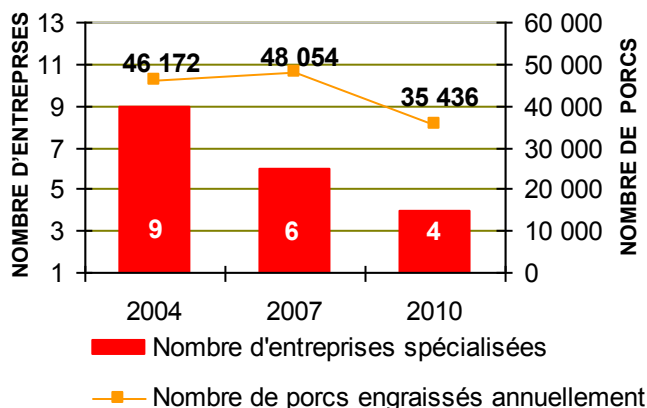
LA PRODUCTION PORCINE

En 2010, 14 entreprises déclaraient des revenus provenant de la production porcine. De ce nombre, 4 étaient spécialisées. Tout comme la production avicole, la production se concentre surtout dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est et la MRC Domaine-du-Roy.

Le contexte de prix défavorable au niveau Nord Américains par rapport aux coûts de production ainsi que les modifications apportées au régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles ont affecté

la grandeur de la province. Cette réalité n'a pas épargné la région qui a essuyé les contrecoups d'une conjoncture économique difficile. Cet état de situation s'est reflété obligatoirement dans l'évolution du nombre d'entreprises spécialisées (figure 14).

Figure 14 : Évolution du nombre d'entreprises porcines au Saguenay-Lac-Saint-Jean



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

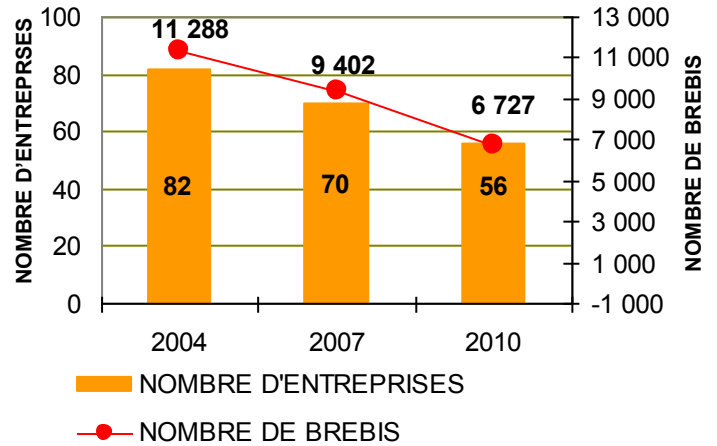


LA PRODUCTION OVINE

Bien que les entreprises ovines représentent seulement 2,7 % du total des entreprises de la région et 0,9 % des revenus agricoles bruts, la production ovine constitue la cinquième production animale en importance en termes de revenus agricoles bruts. Aussi, après quelques années durant lesquelles le nombre d'entreprises s'est maintenu, la production ovine régionale accuse maintenant une diminution marquée du nombre d'exploitations ainsi que du cheptel.



Figure 15 : Évolution de la production ovine au Saguenay–Lac-Saint-Jean



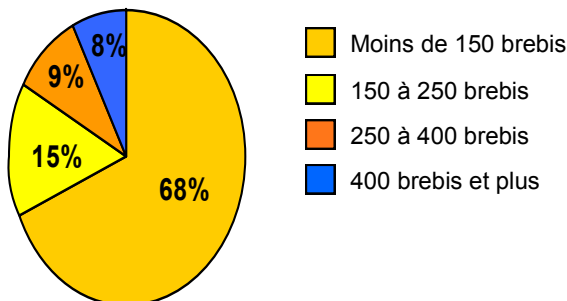
Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Cette tendance à la baisse s'observe également au niveau de la taille moyenne des troupeaux ovins qui est passée de 138 à 120 brebis par entreprise. Cette constatation correspond à une diminution de 12,7 %. Des marges bénéficiaires limitées, l'augmentation du coût des intrants et la concurrence étrangère figurent au rang des paramètres susceptibles d'affecter cette production.



Cependant, d'autres facteurs, tels que la disponibilité des fourrages et le prix des terres qui demeure malgré tout compétitif dans la région pourraient représenter des éléments avantageux en vue d'induire un nouvel essor à la production.

Figure 16 : Répartition de la taille des entreprises ovines au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le nombre de brebis en 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

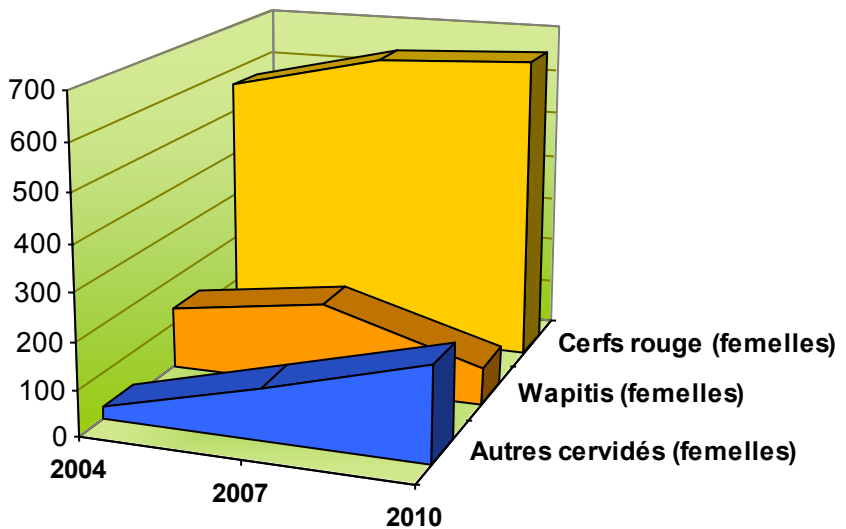
LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES



Bien qu'elles soient diversifiées, les autres productions animales demeurent limitées en ce qui a trait au nombre d'entreprises ou à la taille du cheptel (caprins, chevaux gardés pour l'élevage, grands gibiers, etc.) Par exemple, l'élevage des chèvres comprend les chèvres laitières, les chèvres de boucherie ainsi que les chèvres angoras qui sont gardées pour la laine mohair. Pour des raisons de confidentialité compte tenu du nombre restreint d'exploitations qui œuvrent dans ce secteur, on privilégie le traitement des données pour l'ensemble des entreprises en production caprine indépendamment du domaine de spécialisation. Aussi, on comptait 6 entreprises déclarant des chèvres en 2010 pour un total de 149 chèvres. La production caprine a néanmoins connu une croissance soutenue depuis 2004 alors qu'on ne dénombrait que 99 chèvres.

D'autres élevages qualifiés de marginaux s'inscrivent parmi les autres productions animales. C'est le cas notamment de l'élevage des cervidés tels que le cerf rouge, le wapiti et le cerf de Virginie. 19 entreprises déclarent faire l'élevage de cervidés pour un total de 725 femelles. Le cerf rouge domine largement avec près de 80 % des femelles. L'élevage du bison et du sanglier complètent le portrait des productions exotiques.

Figure 17 : Évolution du nombre de cervidés au Saguenay–Lac-Saint-Jean (femelles)



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Selon les fiches d'enregistrement, on compte 10 apiculteurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour un total de 2 719 ruches. Dans la mesure où il est recommandé d'installer 2,5 ruches par hectare en production de bleuets, on évalue qu'il faudrait environ 27 675 ruches uniquement pour assurer la pollinisation des bleuetières. Or, d'autres productions fruitières ou maraîchères nécessitent l'utilisation des abeilles pour assurer la pollinisation des cultures. On estime que les revenus issus de la vente de miel et la location de ruches pour la pollinisation atteindraient 1,9 million \$ par année.

En ce qui concerne les chevaux, le milieu équestre ne cesse de prendre de l'expansion. Une forte proportion des animaux est gardée à des fins récréatives, mais on dénote toutefois une diversification avec l'élevage de poulains et l'opération de centres équestres. D'autre part, le nombre de chevaux d'élevage a augmenté de 163 % en passant de 372 à 980 chevaux de 2004 à 2010. Les revenus agricoles associés à l'élevage de chevaux étaient de 577 414 \$ en 2010.

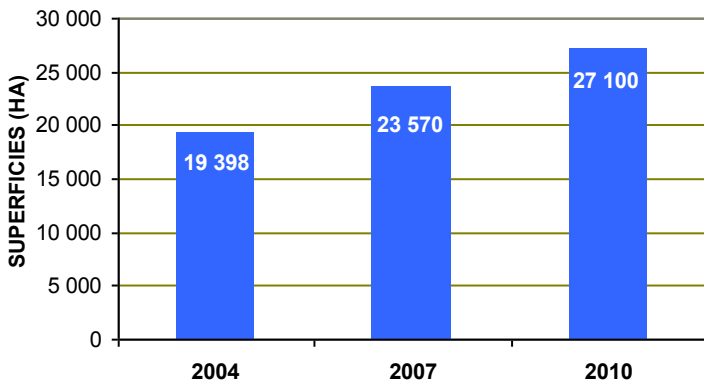
L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Bien que le bleuet figure parmi les productions dominantes, les conditions agroclimatiques de la région sont également propices à un éventail de cultures tel que la production d'herbages, d'avoine, d'orge, de canola et de légumes adaptés au climat frais tel que les pommes de terre.

LE BLEUET

Avec plus de 27 000 hectares dédiés à cette production, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région où il se cultive le plus de bleuets sauvages au pays. On compte approximativement 400 entreprises qui produisent annuellement environ 20 millions de kilogrammes de bleuets, sans compter les 4 millions de kilogrammes cueillis en forêt. Dans l'ensemble, on considère que 82,9 % des superficies aménagées en bleuetière au Québec se retrouvent dans la région. La majeure partie de la production provinciale de bleuets sauvages est dirigée vers les usines de congélation.

Figure 18 : Évolution des superficies de bleuets sauvages de 2004 à 2010



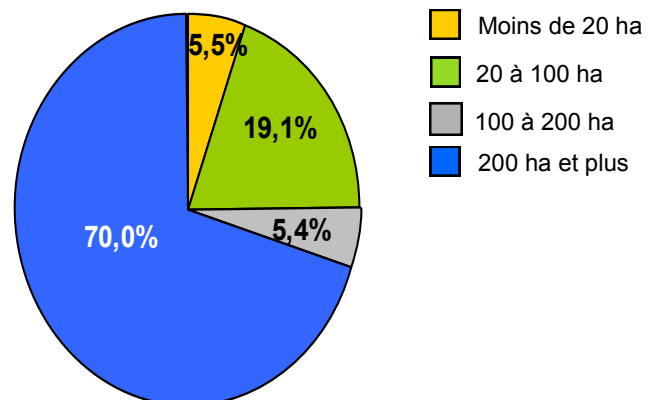
Source : MAPAQ, direction régional du MAPAQ au Saguenay–Lac-Saint-Jean

La production de bleuets sauvages a connu un essor stupéfiant au cours des dernières années. On compte plus d'une centaine de nouveaux producteurs de bleuets dans la région depuis 5 ans. Les bleuetières sont aménagées sur des sites démontrant un bon potentiel où le bleuétier est naturellement présent. Néanmoins, les producteurs doivent supporter des coûts d'aménagement importants puisque la première récolte ne survient que 3 ans après le début des travaux d'aménagement. Cela a pour conséquence d'accroître la vulnérabilité des entreprises à l'égard des fluctuations des prix du marché.



Le contexte actuel est caractérisé par une augmentation accélérée des volumes de production de bleuets cultivés à travers le monde. Les pressions du marché sur l'état des prix permettent conséquemment d'anticiper pour le futur un ralentissement du développement de nouvelles superficies ainsi qu'une consolidation des bleuetières existantes.

Figure 19 : Répartition des bleuetières en fonction des superficies exploitées (ha)



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles et Syndicat des producteurs de bleuets du Québec



L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LES AUTRES PRODUCTIONS FRUITIÈRES

On trouve également au Saguenay–Lac-Saint-Jean d'autres productions fruitières plus modestes, dont les fraises, les framboises, la canneberge et des cultures fruitières en émergence.

Tableau 5 : Portrait des productions fruitières au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

	NOMBRE DE PRODUCTEURS	SUPERFICIES (ha)
Bleuets en corymbes	N/D	N/D
Canneberges	4	274,20
Fraises d'automne	5	1,80
Fraises conventionnelles	24	43,31
Framboises	34	32,16
Framboises d'automne	4	4,31
Melons et cantaloups	N/D	N/D
Vignes	5	3,40
Poiriers	N/D	N/D
Pommiers nains	N/D	N/D
Pommiers semi-nains	5	3,02
Pommiers standards	5	3,20
Pruniers	6	5,38
Autres fruits	36	103,21
TOTAL :	75	475,21

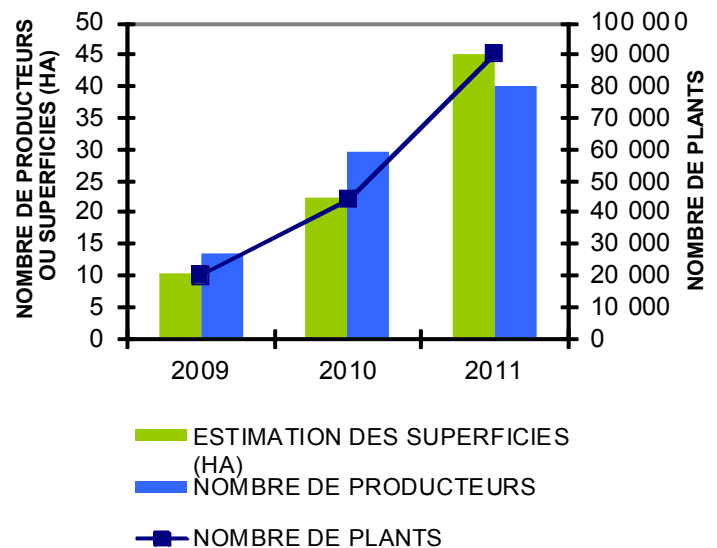
N/D Confidentiel en vertu de la [Loi sur la statistique](#)

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



Plusieurs variétés de petits fruits en émergence disposent d'un potentiel de développement au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi les différentes espèces d'arbres fruitiers, on retrouve notamment les cerisiers rustiques, l'amélanchier, le noisetier, l'aronia, la viorne trilobée (pimbina), l'airelle vigne d'Ida, le sureau, le prunier, l'argousier et le camerisier.

Figure 20 : Évolution de la production de camerises au Saguenay–Lac-Saint-Jean



Source : Direction régionale du MAPAQ au Saguenay–Lac-Saint-Jean



La production de la camerise a connu un développement fulgurant au cours des dernières années. La camerise est un petit fruit bleu de forme cylindrique riche en antioxydants. Le fruit pousse sur un arbuste mesurant entre 1,5 et 2 m de hauteur. Son goût est défini généralement comme une combinaison entre le bleuet, la framboise et le cassis. En 2010, la région comptait près de 44 000 plants de camerisiers en culture.

L'expertise et les infrastructures de transformation développées pour le bleuet constituent un atout majeur dans le développement de cette nouvelle production. Les petits fruits en émergence, tels que la camerise pourraient jouer un rôle important dans la diversification de l'agriculture et le développement économique en région.

L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LA POMME DE TERRE

Les MRC Fjord-du-Saguenay et Maria-Chapdelaine sont les principales zones où se concentrent la production de pommes de terre dans la région. La présence dans ces MRC de deux regroupements d'entreprises spécialisées dans la commercialisation de pommes de terre n'est pas étrangère à cette réalité. La présence des infrastructures de mise en

marché (conditionnement et emballage) constitue par ailleurs un atout pour la production de pommes de terre de table dans la région. La superficie consacrée à la semence en 2010 représentait néanmoins 40 % du total des terres consacrées à la culture. La production de pommes de terre de semence correspond également à 58 % de la production provinciale en termes de superficies.

Tableau 5 : Répartition par MRC des superficies cultivées en pommes de terre en 2010

MRC	POMMES DE TERRE DE SEMENCE (HA)	POMMES DE TERRE DE TABLE (HA)	TOTAL
Lac-Saint-Jean-Est	0	64,41	64,41
Domaine-du-Roy	42	1,37	43,37
Fjord-du-Saguenay	330,34	1 528,76	1 859,10
Maria-Chapdelaine	907,27	1 70,10	1 077,37
Ville Saguenay	0	132,88	132,88
TOTAL:	1 279,61	1 897,52	3 177,13

Source : MAPAQ, direction régional du MAPAQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean

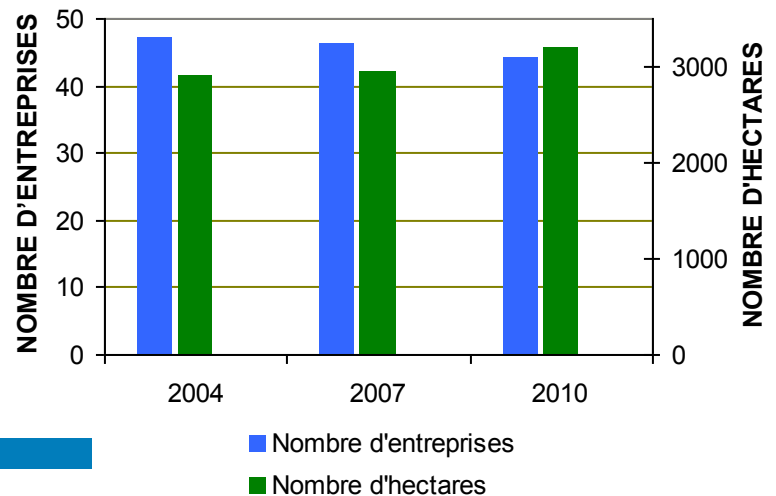


Entre 2004 et 2010, les superficies consacrées à la production de pommes de terre sont passées de 2 893 ha à 3 177 ha, soit une augmentation de près de 10 %, alors que le nombre d'entreprises a diminué d'environ 6 %, et ce, si l'on considère qu'on comptait 47 entreprises qui déclaraient des superficies en pomme de terre en 2004 versus 44 en 2010.

On constate une augmentation des superficies moyennes par entreprise de 14,8 %, soit 61,5 ha en moyenne en 2004 et 72,2 ha pour 2010.



Figure 21 : Évolution de la production de pommes de terre au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 2004 à 2010



Source : MAPAQ, direction régional du MAPAQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Tableau 6 : Répartition des entreprises de pommes de terre en fonction de l'étendue des superficies (ha)

	NOMBRE D'ENTREPRISES		
	2004	2007	2010
MOINS DE 1 HA	12	13	16
1 HA À 30 HA	8	6	0
30 HA À 50 HA	7	5	6
50 HA À 100 HA	8	8	7
100 HA ET PLUS	12	14	15
TOTAL :	47	46	44

Source : MAPAQ, direction régional du MAPAQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean



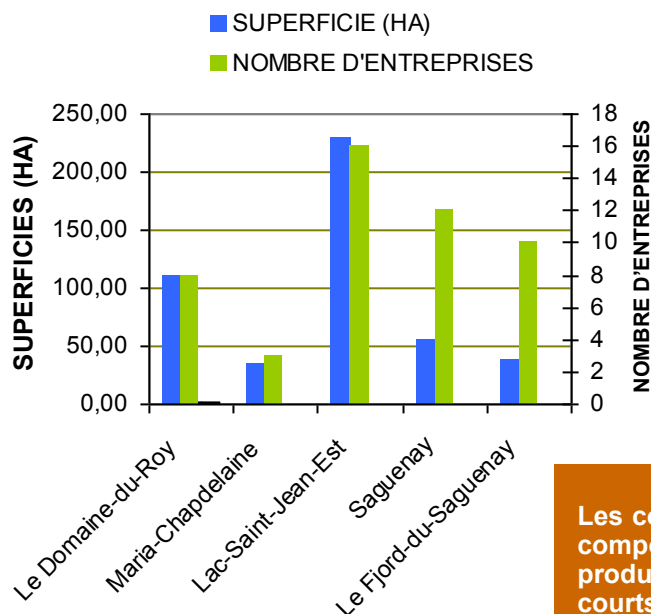
L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

L'HORTICULTURE MARAÎCHÈRE

Le climat frais de la région et l'alternance des nuits fraîches et des journées chaudes sont favorables à la production de certains légumes notamment des crucifères (brocoli, chou et chou-fleur). L'hiver rigoureux et le climat estival plus frais comportent d'autres avantages puisqu'ils réduisent la présence et la prolifération des ravageurs dans les cultures. Le secteur est caractérisé par une relative stabilité des superficies en production et du nombre d'entreprises en opération. L'inventaire des superficies témoigne d'une grande diversité de légumes produits régionalement. On compte, 49 entreprises déclarant produire des légumes sur une superficie de 467,86 ha.



Figure 22: Répartition du nombre d'entreprises et des superficies consacrées aux cultures maraîchères par MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Tableau 7 : Nombre d'entreprises et superficies dédiées à l'horticulture maraîchère au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

	NOMBRE D'ENTREPRISES	SUPERFICIES (HA)
Autres légumes	31	115,97
Asperges	6	1,44
Betteraves potagères	9	4,58
Brocolis	6	33,05
Carottes (marché frais)	20	45,92
Choux	15	56,15
Choux-fleurs	7	14,04
Courges et citrouilles	10	5,77
Concombres (marché frais)	8	3,13
Échalotes françaises	6	1,62
Épinards	4	0,47
Fines herbes	8	0,72
Haricots	N/D	2,00
Laitues (marché frais)	14	15,1
Maïs sucré	23	63,55
Navets et rutabagas	10	13,49
Oignons secs	7	1,52
Oignons verts	7	4,78
Pois	N/D	79,97
Poivrons	N/D	0,58
Radis	7	2,56
Tomates (marché frais)	5	1,45
TOTAL :	49	467,86

N/D Confidentiel en vertu de la [Loi sur la statistique](#)

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

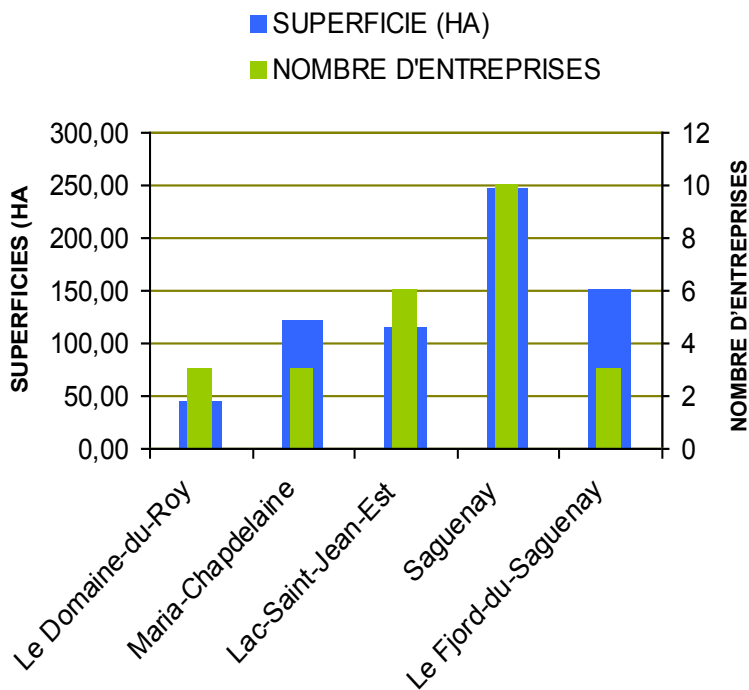
La MRC Lac-Saint-Jean-Est regroupe la plus grande proportion des entreprises et des superficies. Les revenus provenant de la vente de légumes cultivés en plein champ sont estimés à 4,8 millions de dollars.



Les coûts de transport élevés et l'éloignement des grands centres comportent certains désavantages pour le développement de la production. C'est pour cette raison que l'instauration de circuits courts de commercialisation et les initiatives de mise en marché collective doivent être encouragées afin d'accroître la compétitivité des entreprises régionales.

L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

Figure 23 : Répartition du nombre d'entreprises et des superficies consacrées à l'horticulture ornementale par MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010



L'horticulture ornementale constituait la principale activité sur 14 entreprises de la région en 2010, dont 6 établies sur le territoire de Ville de Saguenay et 3 dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est. Les revenus annuels issus de l'horticulture ornementale sont estimés à 4,3 millions de dollars, dont près de 57,5 % proviennent de Ville de Saguenay et de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Tableau 8 : Portrait de l'horticulture ornementale au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

	NOMBRE D'ENTREPRISES	SUPERFICIES (HA)
Arbres et arbustes	14	148,96
Arbres de Noël	N/D	19,80
Plantes vivaces et rosiers	7	2,18
Gazon	6	420,18
Autres	N/D	90,81
Total :	25	681,03

N/D Confidentiel en vertu de la [Loi sur la statistique](#)

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

La production de gazon occupe la plus grande superficie avec 420,18 hectares suivie par la production d'arbres et d'arbustes avec 148,96 hectares



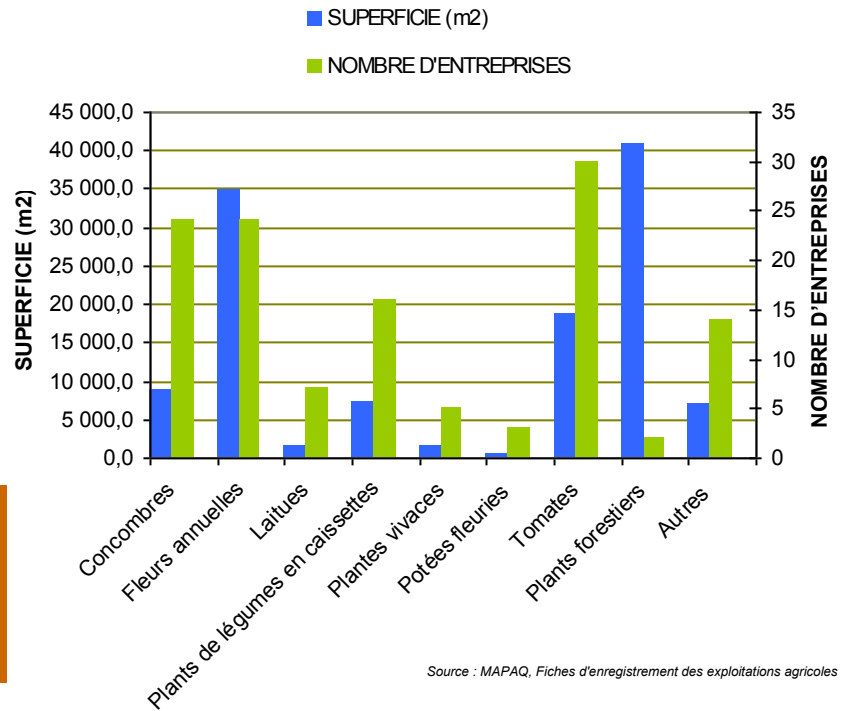
L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LA SERRICULTURE

Figure 24 : Nombre d'entreprises et superficies consacrées aux cultures abritées au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010



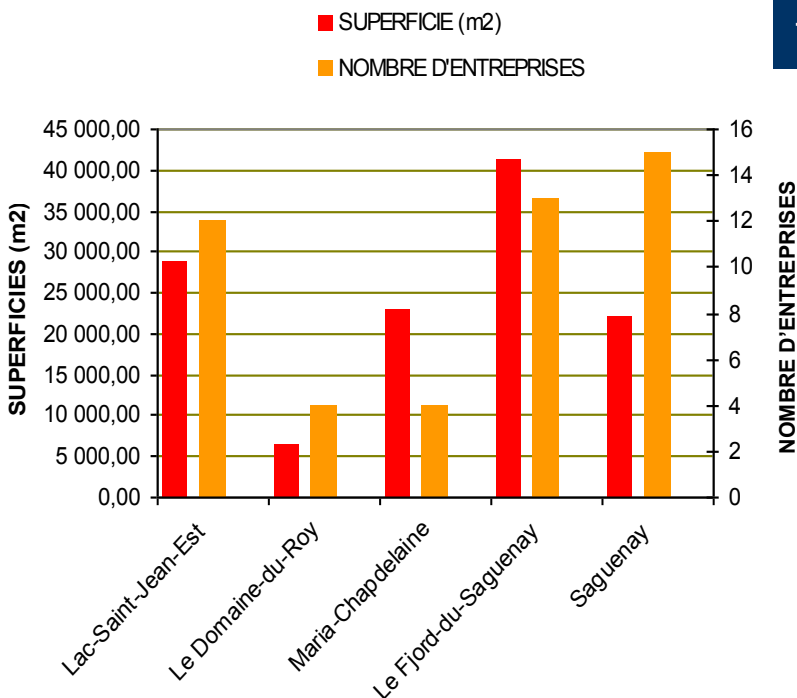
La serriculture génère une activité économique importante avec des ventes de 12,4 millions de dollars. Les MRC Lac-Saint-Jean-Est et Fjord-du-Saguenay se partagent la plus grande part de la production.



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

Figure 25 : Répartition du nombre d'entreprises et des superficies consacrées aux cultures abritées par MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 48 entreprises déclarent des superficies consacrées à la culture en serres sur une superficie totale de 121 182,33 m², dont 80 431,33 m² en horticulture ornementale et légumière. Pour sa part, la production de plants forestiers compte 40 745 m².



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LES GRANDES CULTURES



En 2010, la production céréalière représentait 11 % des revenus agricoles régionaux. Le secteur des céréales et des protéagineux se classait au troisième rang par rapport à l'ensemble des productions quant aux revenus agricoles bruts générés. En terme de nombre d'entreprises, le constat demeurait similaire puisque le nombre d'entreprises spécialisées dans les grandes cultures s'élevait à 144, ce qui représentait 12 % des entreprises de la région. La production de céréales occupait le quatrième rang après le lait, le bleuets et la production bovine si l'on compare les productions selon le nombre d'entreprises spécialisées.

Le constat diffère cependant si l'on considère le nombre d'entreprises déclarantes puisque les informations compilées via les fiches d'enregistrement de 2010 nous informaient que 460 entreprises déclaraient des revenus issus de la vente de grains comparativement à 366 entreprises dans le lait,

400 pour les bleuets et 204 en production bovine. On estimait également que les superficies dédiées aux cultures des céréales, oléagineuses, protéagineuses et autres grains s'élevaient à 43 023 ha.



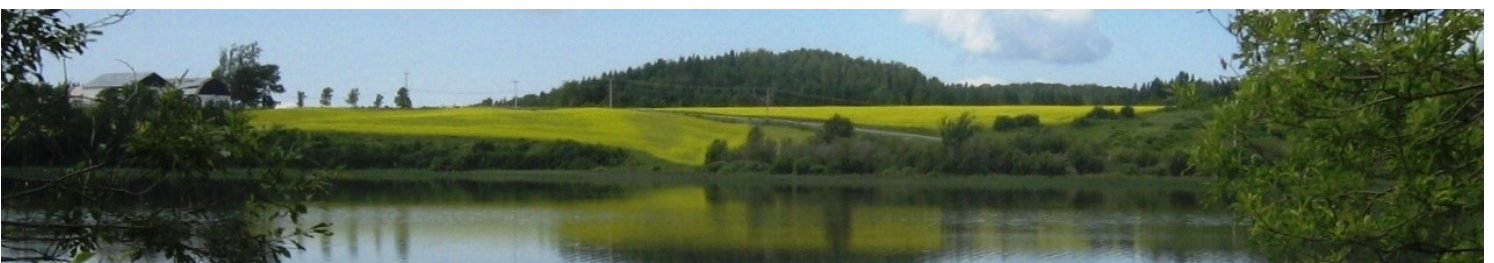
Que ce soit par le nombre d'entreprises s'inscrivant dans la production de céréales, les superficies consacrées à la production ou le choix des cultures, il est possible d'affirmer que le secteur de la production céréalière façonne indéniablement le paysage agricole de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La région est identifiée à juste titre comme étant celle où il se cultive le plus de canola dans la province avec pratiquement un tiers des producteurs et 42,3 % des superficies cultivées au Québec.

D'autre part, avec ses 18 387 ha cultivés en avoine par 441 fermes, la région demeure au premier rang au Québec concernant les superficies consacrées à cette culture. La région est également identifiée comme l'une des régions où il se cultive le plus d'orge au Québec. Les superficies cultivées en orge totalisent 13 765 ha. En proportion par rapport à l'ensemble de la province, c'est 17,4 % des superficies consacrées à la culture de l'orge au Québec qui se retrouvent dans la région. On constate aussi une hausse des superficies cultivées en blé pour l'alimentation humaine qui sont passées de 1 892 hectares en 2004 à 2 868 ha en 2010, soit une hausse de 51,6 %.

Tableau 9 : Portrait des productions céréalières au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010

SECTEURS	SUPERFICIES (HA)
Avoine	18 387
Orge	13 765
Canola	3 744
Blé (alimentation humaine)	2 868
Céréales mélangées	1 620
Soya	995
Maïs-grain	488
Blé (alimentation animale)	481
Autres	676
TOTAL :	43 023

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Avec 52 entreprises certifiées bio et 6 221 ha en production végétale sous régie biologique, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean occupait déjà en 2010, une position enviable par rapport au développement de l'agriculture biologique. Le positionnement géographique et les conditions climatiques plus rigoureuses que dans le sud du Québec constituent des facteurs favorables au développement de l'agriculture biologique, puisqu'ils ont une incidence directe sur la présence et la prolifération des ravageurs dans les cultures réduisant de ce fait la nécessité de recourir à l'usage des pesticides de synthèse.

Tableau 10: Répartition des entreprises du secteur biologique selon le type d'activité

	2004	2009	2010
Lait	N/D	15	17
Bovins de boucherie	N/D	N/D	N/D
Grandes cultures	6	12	17
Horticulture	9	11	11
Bleuets nains	N/D	N/D	4
Canneberges	N/D	N/D	N/D
TOTAL :	16	42	52

N/D Confidentiel en vertu de la [Loi sur la statistique](#)

Source : Direction régionale du MAPAQ au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Un peu à l'image du reste de la province, la majorité des entreprises certifiées biologiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont principalement actives dans les productions végétales (céréales, fruits, légumes, etc.). La production laitière demeure la production animale la plus présente avec 17 entreprises certifiées en 2010.



Les aspects tels que la conscientisation des consommateurs, la recherche, les conséquences négatives de la proximité de cultures conventionnelles ou transgéniques et l'accès aux marchés font partie des principales préoccupations des entreprises biologiques.

AGROTOUTRISME ET CIRCUITS COURTS



L'agrotourisme constitue une activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une entreprise agricole. Il met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réservent leurs hôtes. Les activités agrotouristiques regroupent entre autres les visites et l'animation, le service de restauration, l'hébergement à la ferme, la promotion et la vente de produits, etc.

Pour leur part, les circuits courts de commercialisation impliquent tout au plus un intermédiaire entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. Les circuits courts se traduisent, notamment par la vente directe aux consommateurs à la ferme grâce aux réseaux d'agriculture soutenue par la communauté, aux marchés publics, aux Kiosques à la Ferme et à la vente sur Internet.

Une étude produite par la direction régionale du MAPAQ au Saguenay–Lac-Saint-Jean démontrait que 57 entreprises agricoles déclaraient des activités en agrotourisme ou exploitaient des circuits courts de commercialisation dans la région. L'analyse sommaire des résultats permettait aussi de faire ressortir plus précisément que 32 entreprises agricoles faisaient appel à des circuits courts de commercialisation pour la vente de leurs produits sans faire d'agrotourisme et que, sur les 25 entreprises qui déclaraient des activités en lien avec l'agrotourisme, 21 d'entre elles tiraient profit de circuits courts de commercialisation. Le tableau 11 propose une répartition des entreprises agrotouristiques et de commercialisation en circuits courts par MRC.

Tableau 11 : Identification de l'offre agrotouristique et de commercialisation en circuits courts au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2011

MRC	Nombre d'entreprises agricoles qui font de l'agrotourisme ou qui exploitent des circuits courts de commercialisation
Maria-Chapdelaine	4
Le Domaine-du-Roy	7
Lac-Saint-Jean-Est	16
Le Fjord-du-Saguenay	16
Ville de Saguenay	14
Total :	57

Source : Direction régionale du MAPAQ au Saguenay–Lac-Saint-Jean

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

L'industrie de la transformation alimentaire est au cœur de l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle représente 12 % du PIB et 7 % de l'emploi de l'industrie bioalimentaire régionale.

Le secteur de la fabrication des produits laitiers fait la fierté de la région, notamment l'industrie des fromages fins qui se distingue à l'échelle provinciale, nationale ou même internationale. La majorité des produits fabriqués par les 2 laiteries et les 11 fromageries du Saguenay–Lac-Saint-Jean se retrouvent partout dans la province.

On y retrouve plus de 110 entreprises qui emploient plus de 1 100 personnes et qui offrent une gamme de produits très variée : lait de consommation, fromages, viandes, charcuteries, produits de boulangerie, confiseries et produits du chocolat, jus de fruits, épices, aliments pour animaux, bières, vins et autres boissons alcoolisées.



Les entreprises de ce secteur, dont la majorité sont des PME, se répartissent dans la région comme suit : 44 dans Ville de Saguenay, 16 dans la MRC Le Domaine-Du-Roy, 17 dans la MRC Maria-Chapdelaine, 28 dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est et 6 dans la MRC le Fjord-du-Saguenay. 70 % de ces entreprises emploient moins de 10 personnes et seulement 4 % en embauchent plus de 100.

Sur le plan financier, 62 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 dollars et moins de 10 % des entreprises réalisaient plus de 10 millions de dollars. Toutefois, il s'agit d'une industrie qui est en plein essor puisque 50 % des entreprises ont moins de 10 ans d'existence.

La fabrication de boissons alcoolisées artisanales est le secteur qui connaît la plus grande expansion malgré une forte concurrence. Ce secteur regroupe 6 microbrasseries et 5 fabricants de vin. Les deux tiers de ces entreprises vendent leurs produits dans des grandes chaînes d'alimentation, des restaurants et des hôtels.



En ce qui concerne la distribution, les produits transformés empruntent les voies suivantes : 48 % sont vendus uniquement au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 39 % sont destinés au marché québécois et 13 % sont expédiés dans les autres provinces et dans différents pays. Fait à noter, 12 % des entreprises de transformation alimentaire offrent des produits certifiés biologiques. L'abondance de la matière première, l'étendue du savoir-faire et le développement des infrastructures régionales constituent les atouts de cette industrie. Cependant, le principal défi demeure l'accès aux tablettes des grandes chaînes d'épicerie et la percée des marchés de Montréal et de Québec.

L'édition 2011 du Recensement de la relève agricole précisait qu'une grande majorité de la relève établie était âgée de 25 à 34 ans (51,9 %), alors que les 35 ans et plus représentaient 42,8 %. Seulement 5,4 % de la relève était âgée de moins de 25 ans. 21 % de la relève agricole détenait un diplôme d'études professionnelles, 39 % possédait un diplôme d'études collégiales et 16,5 % avait un diplôme universitaire en poche.

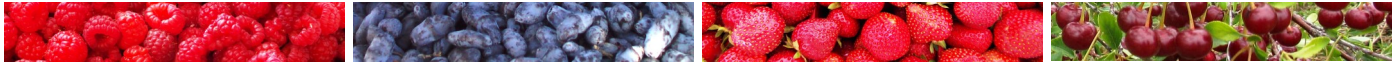
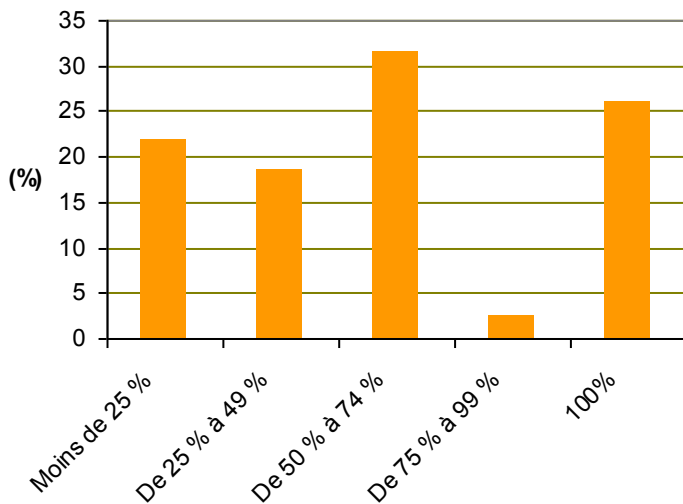


Figure 26 : Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise



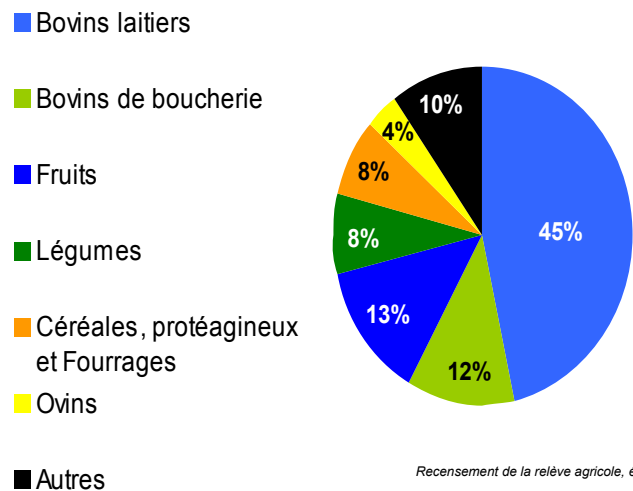
Recensement de la relève agricole, édition 2011

Selon les informations disponibles via les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, la région comptait 284 entreprises qui comprenaient minimalement un propriétaire âgé entre 18 et 40 ans en 2010, soit 4,3 % de la présence des jeunes entrepreneurs agricoles au Québec et 23,6 % de l'ensemble des entreprises agricoles de la région.

En ce qui concerne les types d'établissement, les transferts familiaux comptaient pour 60,6 % des cas comparativement à 6,48 % pour les transferts non-familiaux et à 32,9 % pour le démarrage de nouvelles entreprises.

74,3 % de la relève établie était des hommes alors que 25,7 % était des femmes. Plus de la moitié des jeunes (59,7 %) détenaient entre 50 et 100 % des parts dans leur entreprise.

Figure 27 : Principale source de revenus de la relève agricole établie



Recensement de la relève agricole, édition 2011



La production laitière constitue la principale source de revenus de la relève agricole de la région. Un peu moins de la moitié des revenus (46,3 %) proviennent de ce secteur suivi par la culture fruitière (11,6 %) et l'élevage de bovin de boucherie (13,3 %).

TENDANCES ET POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

L'évolution du portrait régional de l'agriculture présuppose un maintien des grandes productions de masse. Le nombre de producteurs laitiers qui accusait une tendance à la baisse tend à se stabiliser alors que le quota demeure dans la région.

Parallèlement, on observe une diversification des productions avec l'essor de l'agriculture biologique, l'introduction de nouvelles variétés de petits fruits (camerises, amélanches, cerisiers nains rustiques, etc.) et l'instauration d'essais de cultures énergétiques.



Le secteur de la transformation est assez peu représenté au Saguenay-Lac-Saint-Jean comparativement à l'ensemble du Québec. Cette opportunité de croissance peut être mise à profit en misant entre autres sur le fait que les cultures à caractère nordique et leur transformation offrent une voie de développement intéressante.

Dans un autre ordre d'idée, les entrepreneurs agricoles et les transformateurs agroalimentaires devront notamment innover et favoriser les initiatives de recherche et développement s'ils souhaitent saisir des opportunités nouvelles et être compétitifs. L'innovation a donc un rôle majeur à jouer pour permettre aux entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean de se faire une place de choix sur les marchés d'ici et d'ailleurs. La région peut toutefois compter sur la coopération et le dynamisme de nombreux partenaires agricoles tels que Agrinova, la ferme de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Table de concertation agroalimentaire, le Créneau Accord Agroboreal, etc.

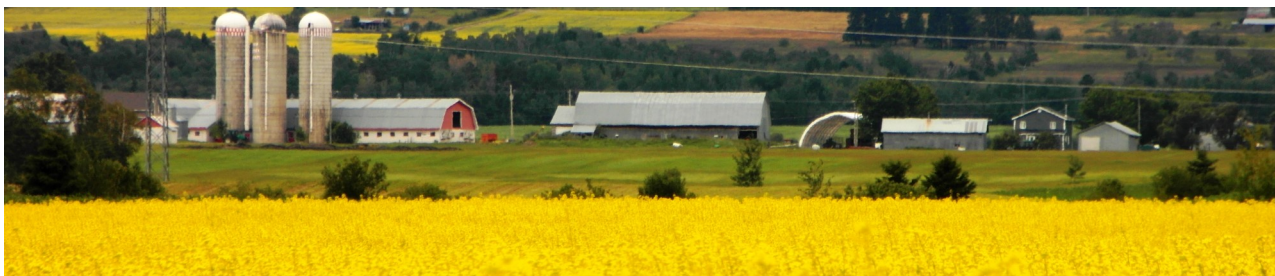


Portrait 2010 de l'agriculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean

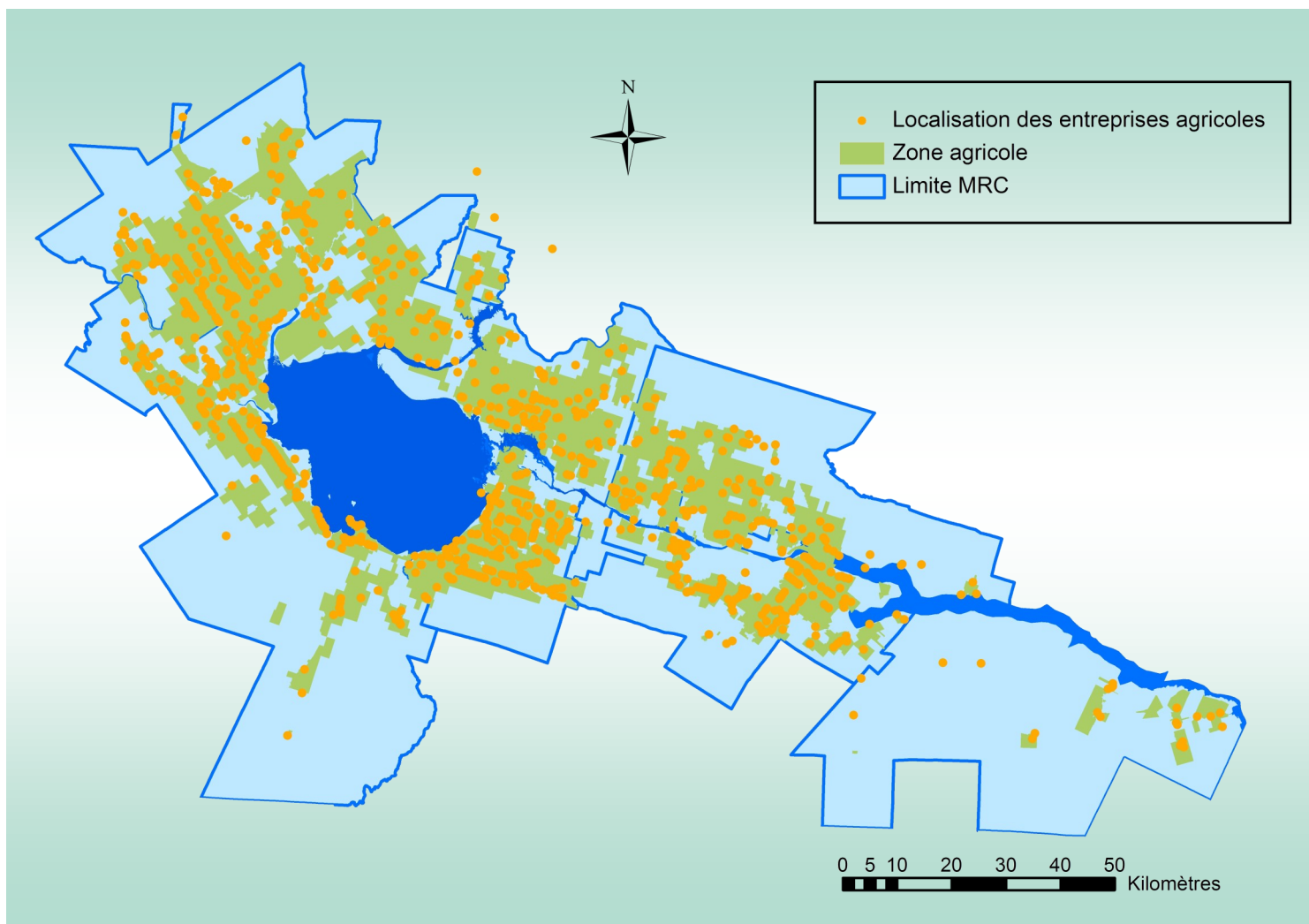


ACTIVITÉ PRINCIPALE	NOMBRE D'ENTREPRISES		REVENUS AGRICOLES (\$)	PRODUCTION ET/OU INVENTAIRE
	SPÉCIALISÉES	DÉCLARANTES		
Production laitière	359	366	117 907 151	20 222 vaches laitières 16 190 kg de m.g./jour (incluant la marge non négociable)
Fruits	267	313	33 237 678	25 544,05 ha (25 069,34 ha en bleuets, 36,47 ha en framboises, 45,11 ha en fraises, etc.)
Céréales et protéagineux	144	460	30 916 868	43 023,02 ha
Pommes de terre	27	34	21 732 273	1 279,61 ha en pommes de terre de semence 1 897,52 ha en pommes de terre de table
Bovins de boucherie	154	204	16 808 259	9 472 vaches de boucherie 1 554 bouvillons semi-finis 1 589 bouvillons finis
Cultures abritées	23	36	9 581 542	121 182,33 m ² dont 40 745 m ² pour les plants forestiers, 38 408,47 m ² en légumes et 41 536,06 m ² en plantes ornementales
Volailles (poulets et dindons)	7	20	7 654 379	production annuelle de 2 571 219 poulets à griller
Production porcine	4	14	6 577 694	1 568 truies et 35 436 porcs engraisés annuellement
Oeufs	5	18	6 460 323	139 014 poules pondeuses 3 531 005 douzaines d'œufs/année
Légumes	24	44	4 813 538	467,86 ha
Horticulture ornementale	14	18	6 460 323	681,03 ha incluant 420,18 ha en gazonnière
Fourrages	59	205	3 024 018	52 716,91 ha et 10 538,42 ha de pâturages
Production ovine	33	45	2 582 675	6 727 brebis
Apiculture	10	16	1 876 851	9 984 ruches
Veaux lourds	4	8	1 845 055	1 450 veaux de grain
Chevaux gardés pour l'élevage	22	35	577 414	980 têtes
Caprins	4	7	182 382	376 chèvres
Autres	45	152	2 493 874	Acériculture, champignons, bois, etc.
Total :	1 205		272 575 461	

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles



Territoire du SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Consultez tous les portraits agroalimentaires ainsi que des renseignements complémentaires sur notre site Internet :
www.mapaq.gouv.qc.ca/saguenaylacsaintjean

Réalisation: Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
801, chemin du Pont-Taché Nord
Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone: 418 662-6457
Sans frais : 1 866 727-6584